

Route des crêtes : la navette est de retour

A partir de demain et jusqu'au 25 septembre, chaque dimanche et jours fériés, la "navette des crêtes" stoppera à 19 arrêts répartis du col des Bagenelles au Grand Ballon. Les passages sont programmés toutes les demi-heures environ.

"Moins de voitures dans la nature" : tel est le principe qui

préside aux destinées de la navette des crêtes. Placer la petite route d'altitude sous cloche pour la protéger de l'assaut estival des véhicules et de leur pollution, ce n'est pas réaliste. Alors le parc naturel régional des Ballons des Vosges a eu l'idée, en 2000, de proposer aux "limitrophes" comme aux touristes soucieux d'écologie ce moyen de transport alternatif. Le circuit des bus s'est peu à peu étendu. Ainsi couvrira-t-il, cet été, la quasi-totalité de la route des crêtes, soit une soixantaine de kilomètres du col des Bagenelles (entre Sainte-Marie et le col du Bonhomme) au Grand Ballon

(avec une correspondance jusqu'à la gare de Cernay).

La navette reprend du service à partir de demain, chaque dimanche et jours fériés. Elle s'arrêtera environ toutes les demi-heures à 19 stations réparties tous les 3 km sur le ruban goudronné. La tranche-horaire s'étale entre 9 h 30 et 17 h 30 sur la route des crêtes elle-même.

Elle est prolongée et précédée, dans les vallées, par des cars desservant Gérardmer, Kaysersberg, Munster, Thann et Guebwiller, ou encore par des correspondances dans neuf gares alsaciennes telles que Colmar ou Thann.

Au total, la navette dominicale sillonnera 63 stations du

massif vosgien, signalées par un panneau jaune.

Une période raccourcie

Un forfait est valable toute la journée. Il coûte 2 € lorsqu'il est pris sur la crête, 1 € pour les liaisons jusqu'aux vallées. *"C'est un système dégressif pour inciter à prendre le bus à partir des vallées"*, précise Isabelle Colin, du parc des Ballons. Le forfait est gratuit pour les mineurs et les détenteurs de billet SNCF, Elsass ticket, Pass TER.

Si le circuit s'allonge, en revanche la période de fonctionnement de la navette se limitera au 25 septembre cette année. La faute à un budget qui a lui aussi rétréci. Cette année les 130 000 € de la navette

sont assurés par les conseils régionaux d'Alsace et Lorraine, le Département du Haut-Rhin, cinq communautés de communes alsaciennes et l'entreprise Carola. Le conseil général des Vosges n'a pas encore versé son écot, attendant *"des éléments concrets sur la fréquentation et le budget de la navette"*. *"Il y a eu 26 000 trajets en 2004, empruntés de manière équilibrée par les randonneurs du secteur et les touristes. Il faut laisser à la navette le temps de s'installer"*, estime-t-on à la Maison du parc. **E.B.**

● Plaquette des horaires disponibles dans les Offices de tourisme et sur le nouveau site internet de la navette //navette-descretes.com/. Maison du parc à Munster : tél. 03.89.77.90.34.



L'objectif du circuit des bus est d'infléchir l'afflux de véhicules sur la route des crêtes en été. (P. GLESS)